

La coopérative Sodiaal est heureuse d'annoncer avoir obtenu le **label RFAR**. Ce label, attribué par la Médiation des entreprises et le CNA (Conseil National des Achats), marque une étape dans la démarche de progrès de la coopérative en matière d'achats responsables et durables.

La labellisation RFAR est le fruit d'une démarche initiée par la Direction des Achats de Sodiaal dès la fin 2021. Fondé sur la norme internationale ISO 20400:2017, ce label atteste des engagements de Sodiaal dans plusieurs domaines clés :

- Une politique et une gouvernance des achats responsables.
- L'éthique et le respect des intérêts des fournisseurs, avec la désignation d'un médiateur dédié.
- Le développement de filières d'achats plus durables, basé sur l'analyse des risques RSE.
- Une contribution active au développement du territoire français en favorisant les achats locaux.

La coopérative Sodiaal fait partie des premiers acteurs de son secteur à recevoir ce label décerné par les pouvoirs publics. Cette distinction est valable pour une durée de trois ans et s'accompagne d'un plan de progrès approuvé par le comité d'attribution du label.

En obtenant le label RFAR, Sodiaal confirme son engagement en faveur d'achats respectueux des fournisseurs, de l'éthique et de l'environnement. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans ses valeurs fondamentales de partage, de respect, de responsabilité et de coopération.